

Commune de AUSSAC VADALLE

CARTE COMMUNALE

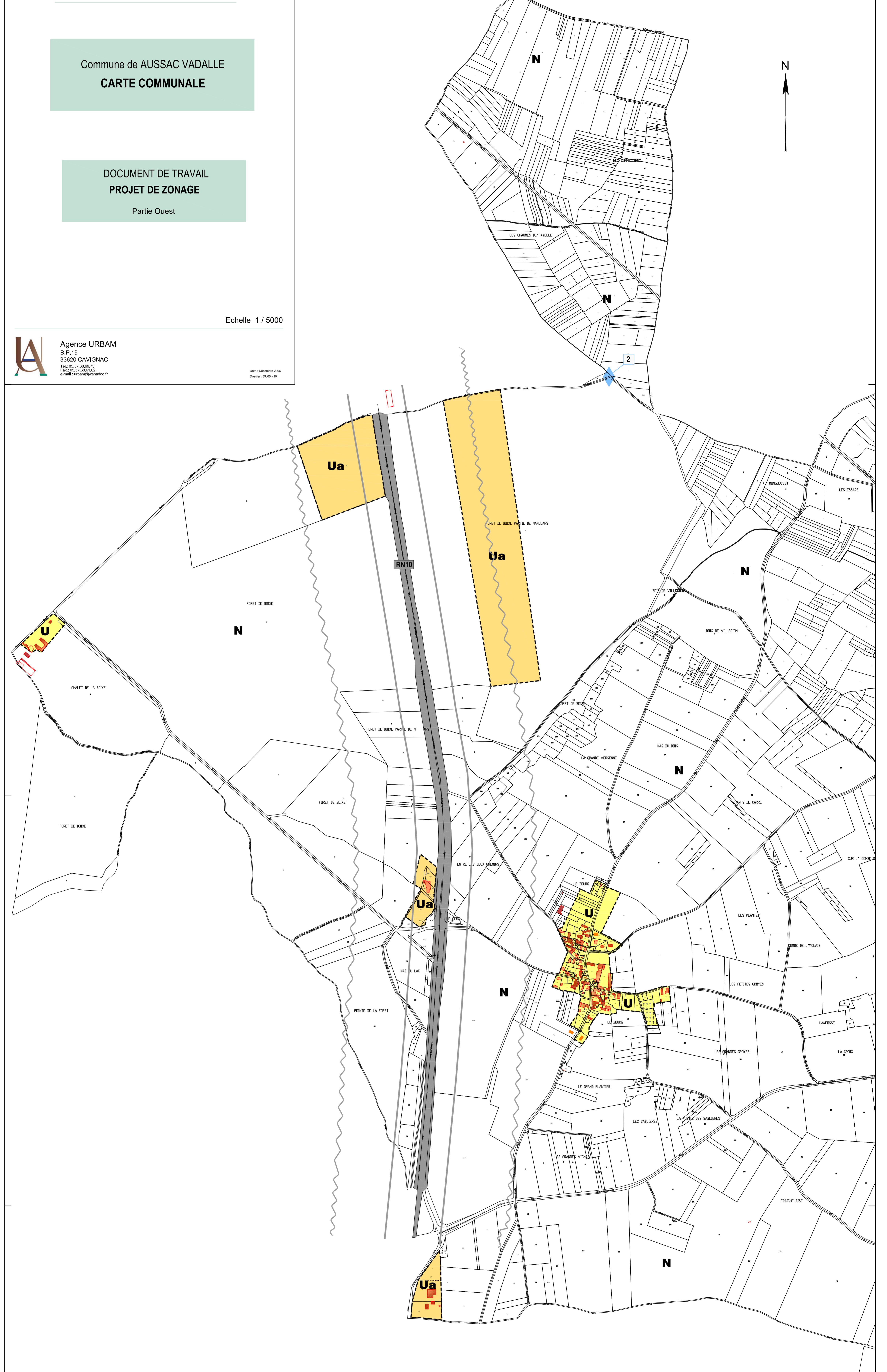
DOCUMENT DE TRAVAIL

PROJET DE ZONAGE

Partie Ouest

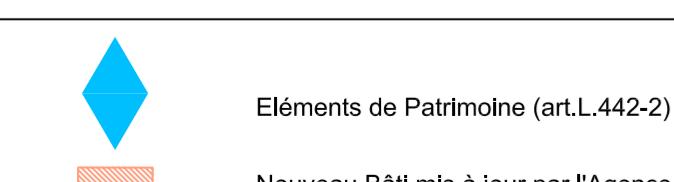
Echelle 1 / 5000

Date : Décembre 20
Dossier : DU05 - 10



LEGENDE

U Zone U dite constructible	<p>Secteur où les constructions sont autorisées. Il délimite les quartiers et hameaux urbanisés existants, et les secteurs susceptibles d'accueillir de nouveaux bâtiments à usage d'habitation.</p>
Ua Zone Ua dite constructible	<p>Secteur réservé à l'implantation d'activités, notamment celles qui sont incompatibles avec le voisinage des zones habitées (art. R.124-3 du code de l'urbanisme).</p>
N Zone N dite non constructible	<p>Secteur où les constructions ne sont pas admises, à l'exception de l'adaptation, la réfection, le changement de destination ou l'extension des constructions existantes ou des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles.</p>



100% of the time.

Eléments de Patrimoine (art.L.442-2)

Nouveau Bâti mis à jour par l'Agence Urbam

Perimetre indicatif de 100 m
autour de l'axe de la RN 10 (art L.111-1-4)

Liste des Elements de Patrimoine	
1	Fontaine
2	Menhir
3	Moulin
4	Ruines de Puymérle
5	Puit de Roule Crotte
6	Place